Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202121-20251209-20251204-DE

MAIRIE DE PLOUEC DU TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUEC DU TRIEUX

Séance du lundi 8 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.
Date des convocations : lundi 1er décembre 2025

Etaient présents : Vincent LE MEAUX, Jean-luc LE PALANTON, Gwenola PRIGENT, Alain BOUGET, Nelly BOUTTERIN, René-Loïc ALIX, , Claude LE GUYADER, Kevin PAULIC, Marine DUPRE, Brigitte HERVIOU, Claude LE BOURDONNEC, Jean-Claude DROUMAGUET

Etaient absents : Emeline DION, Sophie DELACOUR a donné procuration à Nelly BOUTTERIN, Christophe JEGOU a donné procuration à Marine DUPRE

Secrétaire de séance : Jean-Claude DROUMAGUET

DEL 2025-12-04 – Objet : Recensement – Nomination de deux agents recenseurs

Le recensement général de la population se tenant du 15 janvier au 14 février 2025, M. le Maire rappelle que par délibération du 29 septembre 2025, le Conseil Municipal avait autorisé le recrutement de deux agents recenseurs.

M. le Maire propose de nommer Mme BOUSTOULER Marie et M. NODET Gilles comme agents recenseurs.

Il rappelle le principe d'une rémunération forfaitaire des agents recenseurs dans la limite de la dotation INSEE, le montant détaillé étant arrêté par M. le Maire dès notification de ladite dotation, à savoir 2 212 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, par 14 voix pour (12 présents et 2 procurations)

- **VALIDE** la nomination de Mme BOUSTOULER Marie et M. NODET Gilles pour assurer la fonction d'Agent recenseur ;
- **RAPPELLE** le principe d'une rémunération forfaitaire des agents recenseurs dans la limite de la dotation INSEE, à savoir 2 212 €.

Fait et délibéré, le 8 Décembre 2025

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUEC DU TRIEUX

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Claude DROUMAGUET

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202121-20251209-20251204-DE